



**PROGRAMME NATIONAL DE RENFORCEMENT DES  
CAPACITES ET DE MODERNISATION DE L'ETAT POUR UN  
DEVELOPPEMENT DURABLE AU TOGO (PNRCME-DD  
2015-2019**

**PRÉSENTATION DU PNRCME-DD AU FORUM DE HAUT NIVEAU SUR LE  
DEVELOPPEMENT DURABLE A NEW YORK**

*06-08 juillet 2015*

**Par Kodjo MENAN,**  
Ambassadeur, Représentant Permanent du Togo auprès des Nations unies

**Juillet 2015**

Le Togo, tirant les leçons de son passé récent, a opté de mettre en place, avec l'appui du PNUD et de l'UNDESA, un programme national de renforcement des capacités et de modernisation de l'Etat comme outil essentiel visant à soutenir les exigences liées au processus de développement durable.

Ce programme a pour objectif essentiel d'offrir un cadre de facilitation pour l'intégration et la mise en cohérence des politiques et programmes dans la perspective du développement durable. Il s'agit de promouvoir la gouvernance inclusive et de contribuer à l'atteinte des objectifs du développement durable.

Les grandes orientations du Programme national se présentent comme suit :

- créer les conditions favorisant l'instauration de capacités réelles en matière de programmation et de planification des actions de développement ;
- accroître l'efficacité, l'efficience et la productivité au niveau du fonctionnement de l'administration publique ;
- améliorer la performance des institutions et des ministères pour faciliter l'atteinte des Objectifs de Développement Durable ;
- créer un environnement incitatif au développement d'un secteur privé national professionnel et productif et de la société civile ;
- renforcer la participation citoyenne au développement, au processus de paix et de réconciliation nationale, à la décentralisation et à la démocratie locale ;
- accroître les opportunités de création d'initiatives génératrices d'emplois dans les domaines du développement durable en exploitant le dynamisme des jeunes, les opportunités de la décentralisation, des ressources du genre, et des nouveaux métiers liés à l'environnement, à l'économie verte, au développement du commerce et des services ;
- promouvoir la croissance créatrice d'emplois, la protection de l'environnement, le maintien de la paix, de la sécurité, de la justice, de la liberté et de l'égalité de tous, à tous les niveaux, pour répondre aux exigences du développement durable ;

- promouvoir la gouvernance inclusive et un développement inclusif en adéquation avec les besoins des citoyens.

**Le Programme national est articulé autour des cinq composantes ci-après :**

- gouvernance économique et environnementale ;
- gouvernance sociale, emploi et développement à la base ;
- gouvernance judiciaire, paix, démocratie et Etat de droit ;
- gouvernance administrative et locale ;
- modernisation des services de l'Etat et promotion des technologies de l'information et de la communication.

**En tant que modèle novateur de planification intégrée**, le Programme national est une stratégie de référence permettant de fédérer les intérêts des différents acteurs du développement et de renforcer ainsi la synergie des interventions sectorielles et multisectorielles avec pour finalité le développement des capacités et la création des richesses contribuant à la réduction de la pauvreté et des inégalités.

Il s'agit d'un programme stratégique qui s'appuie sur les différents acteurs (public, privé et société civile) tout en cherchant à créer les conditions optimales de leur participation à l'élaboration des politiques et stratégies de développement. L'intégration des secteurs et des actions a été à chaque fois fortement recherchée au niveau de chaque composante pour maximiser l'impact au plan environnemental, social, et économique.

La démarche du programme national s'inscrit dans l'objectif de mise en cohérence des différentes politiques et stratégies de développement notamment la stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE-2013/2017), la stratégie nationale de développement durable (SNDD-2011/2015) et la vision prospective (Togo-2030). La SCAPE, qui est la stratégie de référence du Togo, fera l'objet d'une revue à mi-parcours à partir d'octobre 2015. L'objectif étant de parvenir à un document unique (la SCAPE-DD) qui fusionne l'ensemble des démarches de planification en intégrant la prospective et le développement durable.

**En matière de coordination institutionnelle**, la Primature assure les différents arbitrages interministériels et garantit la cohésion d'ensemble du dispositif.

De même, les ministères chargés des finances et de la planification viennent d'être fusionnés pour permettre, d'une part, l'intégration Plan/Budget et, d'autre part, la coordination au niveau des différents secteurs d'activités et le financement des actions prioritaires. Ce ministère ainsi que celui chargé de l'environnement sont les principaux animateurs du **Comité d'orientation stratégique (COS)**, lequel regroupe une dizaine de ministères.

Chaque composante du programme regroupe un certain nombre de ministères. La coordination au niveau de chaque composante est assurée par un ministère chef de file. Les différents ministères vont promouvoir des actions intégrées pour lesquelles le caractère prioritaire est bonifié en fonction de l'impact au plan économique, social et environnemental.

**En terme de défis**, les besoins de financement vont être importants dans le cadre de la mise en œuvre du Programme national qui intègre l'économie verte. A cet égard, le Togo a engagé un processus de plaidoyer qui vise à intéresser le maximum de partenaires au développement pour faciliter la mobilisation des ressources et le financement des activités.

Je vous remercie.